



Paris

LINGUA FRANCESE I

9 CFU

PROF.SSA LOREDANA TROVATO

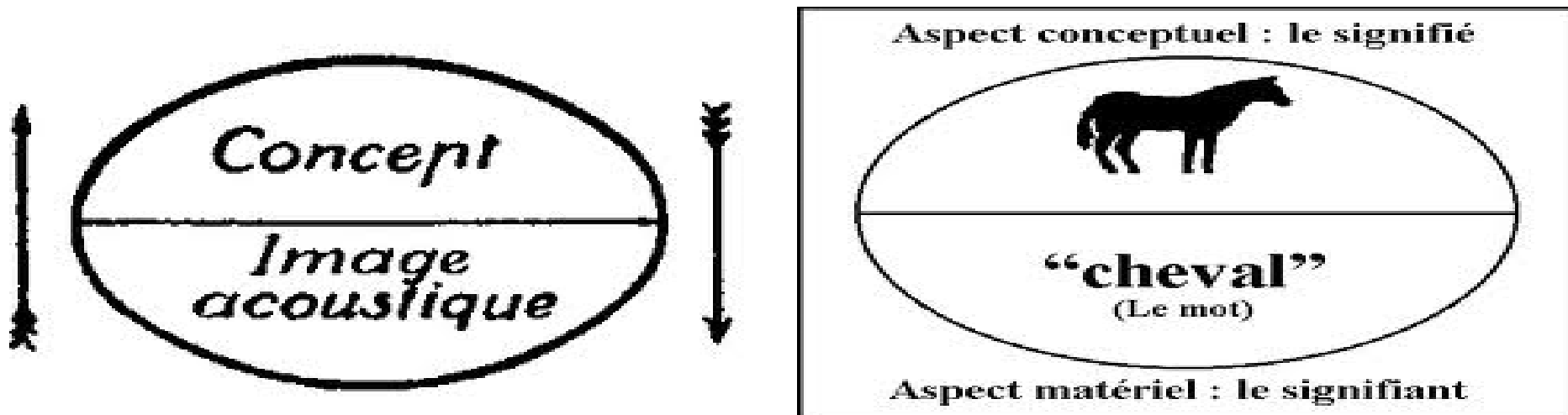
Au commencement était... Ferdinand de Saussure

Langage	Langue	Parole
<p>Aptitude innée à communiquer propre à l'être humain.</p>	<p>Produit acquis : instrument de communication ; code constitué en un système de règles communes à une même communauté.</p>	<p>Utilisation individuelle du code linguistique par un sujet parlant.</p>



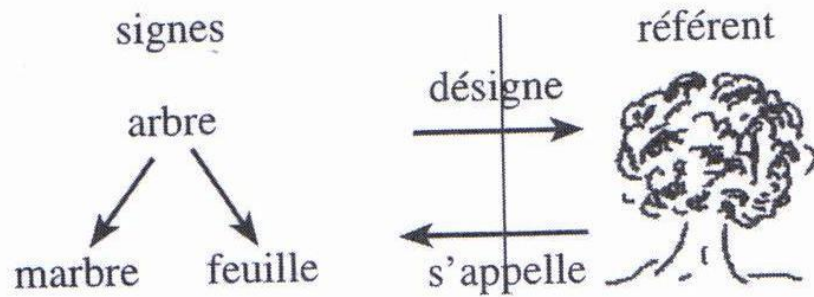
Le signe linguistique selon Saussure

- Partant de la pensée courante de son époque, selon laquelle la langue ne serait qu'une « nomenclature », c'est-à-dire « une liste de termes correspondant à autant de choses », Saussure transforme cette conception en un concept fondateur: **le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique.**



Le signe linguistique (ch. 8, *La Grammaire. Phonologie, morphologie, lexicologie*)

Figure 1.



La relation entre le signe et son référent est une relation de désignation, celle du référent au signe d'appellation. Le signe *arbre* renvoie aux arbres du monde, représentés par le dessin et, par exemple, aux signes *marbre* (association phonique) ou *feuille* (association sémantique). La relation du signe au référent est placée sous le signe de l'**arbitraire**.

Sémiologie: la science qui s'occupe d'étudier les signes

Il existe d'abord des signes qui sont liés à ce à quoi ils renvoient par une relation de ressemblance. On dira que ce sont des **signes iconiques**, par exemple le geste d'écarter très largement les bras pour figurer la grandeur ou des silhouettes d'enfants traversant un passage pour piétons dans les panneaux du code de la route. Il existe également des signes qui sont liés par un lien nécessaire à ce qu'ils évoquent et on parle d'**indices**. Ainsi lorsqu'on dit que la fumée est l'indice du feu, il est clair que le lien qui existe entre le feu et la fumée est un lien naturel de causalité qui s'impose.

Indice

La fumée est l'indice de l'existence d'un feu.



Signal

ex. Certains signaux du code de la route.



Symbole



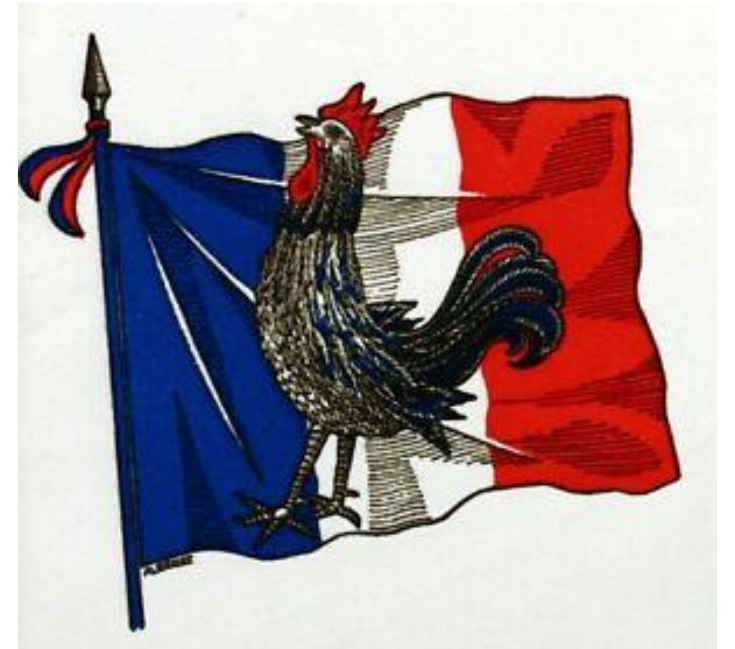
ex. La colombe de la paix

Icône



Le signe linguistique

Enfin, il existe des signes qui n'entretiennent aucune relation naturelle avec ce à quoi ils renvoient et c'est le cas des signes linguistiques. Entre le mot *arbre* et les arbres du monde, il n'y a aucun lien décelable et la preuve en est que les différentes langues n'utilisent pas les mêmes mots. On dit que le signe linguistique est arbitraire. Non seulement en effet les mots sont différents, (français *livre* et anglais *book*) mais ils découpent la réalité de manière spécifique. C'est ainsi que le mot français *mouton* désigne aussi bien l'animal que la viande, tandis que l'anglais sépare *sheep* (premier sens) et *mutton* (deuxième sens). Dans certains secteurs de la langue, cette affirmation doit évidemment être nuancée, par exemple pour les **onomatopées**. Il s'agit là de signes qui miment la réalité, c'est-à-dire essentiellement des bruits : *boum*, *crac*, etc., ou qui tentent de reproduire l'expression de sentiments. Ces signes sont en partie iconiques, mais en partie seulement, car ils diffèrent de langue à langue (français *cocorico* vs italien *chichirichi* [kikiriki]) et sont donc en partie conventionnels. Le reste du lexique est entièrement arbitraire.



Le signifié

Le signifié est une abstraction et il est tout à la fois plus pauvre (il simplifie la complexité du réel) et mieux organisé que la réalité (il met en évidence l'essentiel et donne un premier classement des éléments du monde). On appelle **dénotation** le noyau stable du signifié, qui est la part commune de l'expérience, cependant que la **connotation** est constituée des associations secondes, liées au locuteur, qu'il s'agisse de son insertion dans un groupe linguistique particulier (niveaux et registres de langue) ou de ses particularités individuelles, souvent affectives. Les connotations renvoient à l'expérience intime, elles sont particulièrement importantes en poésie.

Les variations du signifié

Les signifiés varient donc d'un individu à l'autre, alors que la réalité est la même, et ils varient aussi bien en fonction des expériences individuelles qu'en fonction du nombre de signes utilisés par chacun. Il est évident que le signifié de *neige* différera selon que ce sera le seul signe utilisé ou qu'il en existera d'autres chez quelqu'un que son métier oblige à connaître différentes variétés. Le jeune enfant qui ne dispose que de *dire* et *parler* ne peut attribuer à chacun de ces verbes le même sens que l'adulte qui dispose également de *raconter*, *exposer*, *s'exprimer*, etc., et sait différencier les nuances. Le signifié comprend donc tout à la fois des traits que l'on peut mettre en relation avec le référent, et des traits qui expriment la position respective des signes les uns par rapport aux autres dans les systèmes individuels. C'est ce que l'on appelle la **valeur** du signe.

Cette valeur découle des rapports associatifs qui s'établissent de signifiant à signifiant :

rapports phoniques : [sifl]/[suf]

Les variations du signifié

rappports morphologiques : lentement / fermement ; lent, lenteur, lentement

ou de signifié à signifié :

ressemblance : ferme / solide

différence : ferme / mou

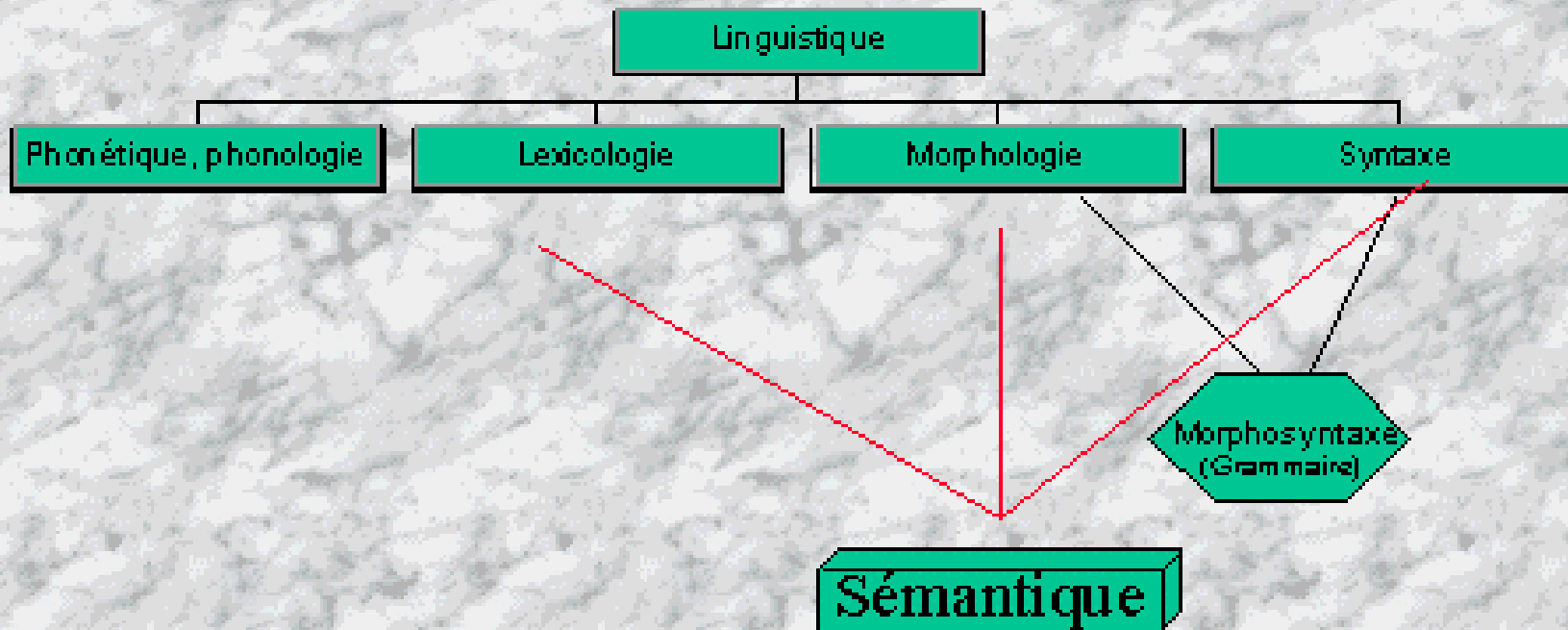
Les signes entrent ainsi dans des séries morphologiques :

fécondité, sagacité, perspicacité, activité, rapidité...

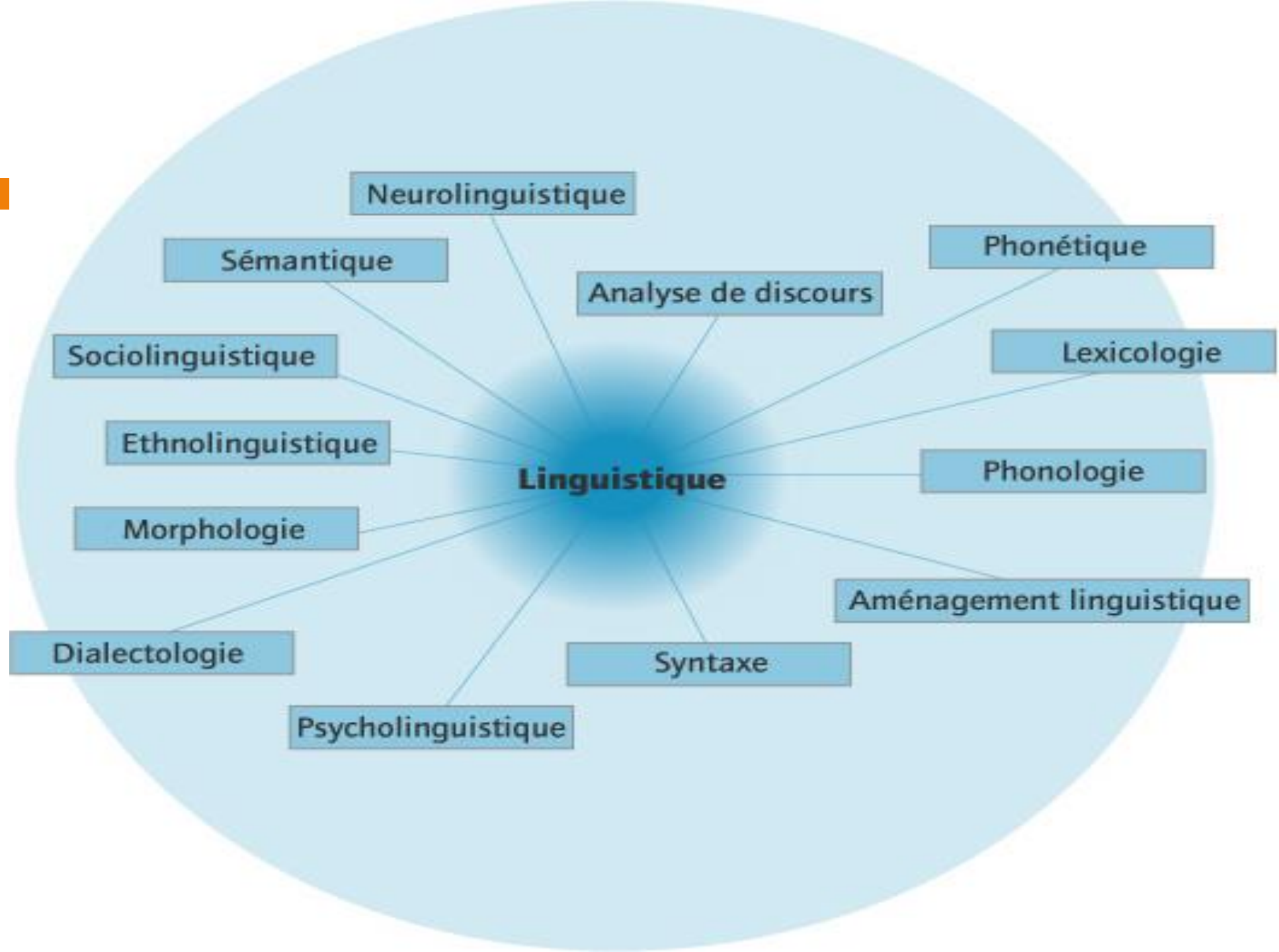
qui permettent de limiter l'arbitraire par ce que l'on appelle la **motivation**. Chacun des signes cités est arbitraire dans sa relation à son référent, mais, dans sa relation aux autres signes de la série, il est motivé, parce qu'il est formé comme eux.

Les domaines traditionnels de la Linguistique structurale

Linguistique structurale

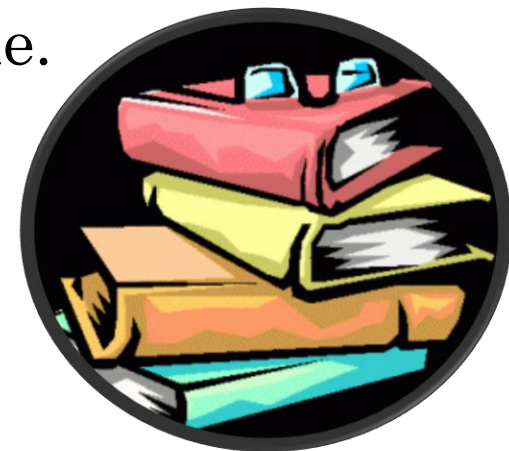


Articulation - phones	Phonétique (Description des unités sonores de base)
Phonèmes (36 en Français)	Phonologie (Étude du rôle des sons dans le système linguistique)
Syllabe (quelques centaines)	Morphologie (Étude de la structure grammaticale des mots)
Mots (environ 50 000, mais la liste n'est pas exhaustive)	Lexicologie (Étude des vocabulaires composant le lexique d'une langue)
Propositions	Sémantique (Étude de la signification)
Phrases (nombre illimité)	Syntaxe (Étude des combinaisons et des relations entre les formes qui composent la phrase)
Énoncés (nombre illimité)	Énonciation et pragmatique (Étude de la production et de la reconnaissance langagière par des énonciateurs dans une situation donnée)



CHAPITRE 2, « LES NOTIONS FONDAMENTALES » (J. GARDES TAMINE, *LA GRAMMAIRE: MÉTHODES ET NOTIONS*, 2012)

- La grammaire a été renouvelée, dans le sens d'une plus grande systématisation, depuis le développement de la linguistique au XXe siècle, par la prise en compte d'une série de notions fondamentales.
 1. Diachronie et synchronie.
 2. Oral et écrit.
 3. Paradigme et syntagme.
 4. Nature et fonction des unités de la langue.



I. DIACHRONIE ET SYNCHRONIE



Français



Il a en outre subi l'influence du GAULOIS – langue celtique – et du FRANCIQUE – langue germanique.

Langue romane issue du latin, comme l'italien (*vous connaissez d'autres langues issues du latin?*)





Différences entre le latin et le français

Absence de déclinaison et développement des articles et des prépositions

Présence de deux genres (masculin – féminin), alors que le latin avait le neutre aussi.



Histoire externe

Événements qui favorisent la stabilité ou au contraire l'instabilité d'un état de langue.

Par ex., le latin et le gaulois ont perdu leur statut privilégié avec les invasions germaniques.

Le français naît aux VIII^e et IX^e siècles:

- Serments de Strasbourg (842)
- Séquence de Sainte Eulalie (882), le plus ancien poème en langue française.

Histoire interne

Modifications constantes dans la langue elle-même.

Modifications à travers le temps à tous les niveaux:

- lexical: p. e., le mot « voiture ».
- morphologique: emploi du pronom interrogatif « qui » même pour indiquer un inanimé.
- phonétique/orthographique: diphtongue « ois » pour « ais » → « je parlois » à la place de « je parlais ».



Linguistique
diachronique
(évolutive)

- Étude et description des évolutions dans le temps d'un système linguistique.
- Objet de la philologie.

Linguistique
synchronique
(statique)

- Domaine inauguré par Saussure.
- Étude et description d'un système linguistique dans son environnement actuel.



II. ORAL ET ÉCRIT

- À étudier en simultanée avec le chapitre 3 de *La Grammaire. Phonologie, morphologie, lexicologie.*
- En particulier:
 - a) Paragraphe 1, pp. 49-51.
 - b) Paragraphe 3, pp.53-58.



II. ORAL ET ÉCRIT

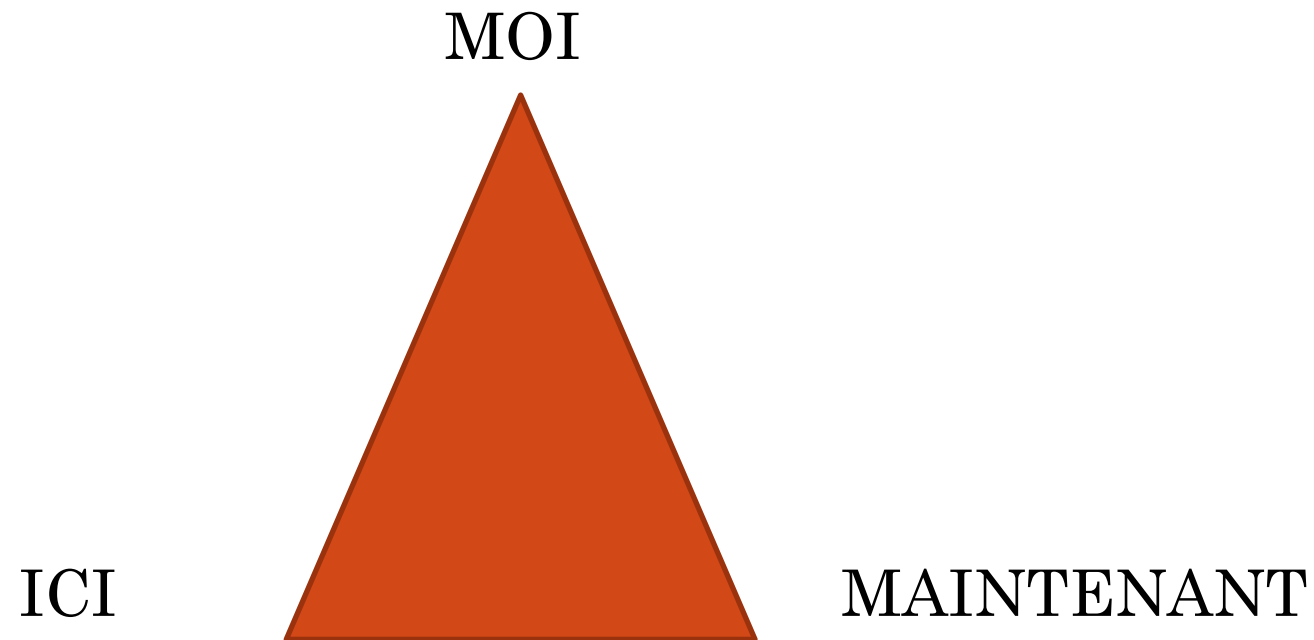
- Les siècles classiques posaient plus d'attention à l'écrit.
- Avec les progrès de la phonétique, dès la fin du XIX^e siècle, et l'essor des technologies d'enregistrement des sons, c'est l'ORAL qui a retenu davantage l'attention des linguistes.
- Qu'est-ce que l'écriture?
- Est-elle un moyen de transcrire l'oral ou en est une partie autonome?
- Saussure affirmait la séparation de l'écrit et de l'oral et la priorité de l'oral, dont l'écrit ne serait qu'une transcription trompeuse.
- Pour lui et d'autres linguistes aussi, il existe une évolution de l'écriture vers l'alphabet qui analyse phonétiquement la langue.
- Louis-Jean Calvet, Histoire de l'écriture: « l'écriture est de la picturalité asservie à une gestualité (la langue) ».



- L'oral suit l'évolution du temps: on peut le corriger, mais pas le supprimer.
- Le premier suppose en outre une communication immédiate entre le locuteur et son interlocuteur, alors que la seconde introduit simplement la possibilité d'une communication différée avec un éventuel lecteur postérieur.
- Le support écrit est en revanche spatial: nous suivons la progression dans une feuille, une tablette, etc. Nous pouvons en outre barrer ou effacer complètement ce que nous écrivons.
- L'oral est accompagné de gestes et de mimiques. Nous pouvons hésiter ou bafouiller; alors que l'écrit possède les signes de ponctuation.



- Avec l'écrit, la communication est différée. Il existe un décalage entre le temps de celui qui écrit et le temps de celui qui lira (éventuellement).
- Dans l'oral, par contre, c'est la DEIXIS qui constitue le repère temporel fondamental: le présent de l'énonciation permet de définir un passé et un futur.
- Linguistique énonciative et pragmatique (Benveniste; Kerbrat-Orecchioni).



AXE PARADIGMATIQUE
(ou axe de la commutation)

UN	CHAT	NOIR	PASSE	DANS LA RUE
LE	CHAT	NOIR	PASSE	DANS LA RUE
UN	CHIEN	BLANC	PASSE	DANS LA RUE
UN	CHIEN	BLANC	SE PROMÈNE	DANS LA RUE
UNE	FILLE	ROUSSE	SE PROMÈNE	AVEC SA MÈRE

AXE SYNTAGMATIQUE
(ou axe de la permutation)



Axe paradigmatique

- R. Jakobson distingue entre la « sélection » qui repose sur le choix entre des termes équivalents.
- Classe d'équivalence: « paradigme », où les termes commutent.
- Exemples: la synonymie et l'antonymie; la rime en poésie (pp. 45-46).

Axe syntagmatique

- La « combinaison » qui regroupe des mots dans une unité plus large appelée « syntagme », où les termes peuvent être permutés.



Termes contraires
(vivant *vs* mort; absent *vs*
présent; avant *vs* après;
devant *vs* derrière)

Oppositions polaires de
termes entre lesquels
existent des
intermédiaires (chaud et
froid; grand et petit; beau
et laid)

Les différents
types
d'antonymes

Termes incompatibles à
l'intérieur d'un même
système (par exemple, les
couleurs)

Termes réciproques
(père et fils; mère et
grand-mère, etc.)



IV. NATURE ET FONCTION

- Cette distinction concerne les substitution que nous pouvons opérer sur l'axe paradigmatique et syntagmatique.
- Nous pouvons substituer sur l'axe paradigmatique sur la base de la classe d'appartenance des mots (la nature).
- Sur l'axe syntagmatique, sur la base de la fonction que ces mots ont à l'intérieur de la phrase.
- Autrement dit, je peux substituer: « Ma mère est blonde » avec « Sa mère est blonde », ou « Sa tante est blonde », ou « Sa tante est brune », etc. Mais, je ne peux pas dire: « Mère blonde ma est »; « Ma blonde est mère », etc.
- Par contre, je peux dire: « Ses tantes sont blondes », mais pas « Ses tantes est blonde ».



**Nature
(les parties du discours)**

**Éléments
invariables (ch. 6,
pp.143 et suiv.)**

Adverbes; prépositions;
conjonctions;
interjections.

**Éléments variables
(ch. 6, de p. 112 à p.
143)**

Verbes; substantifs (noms propres et
communs); pronoms (sujet, réfléchis, COD,
COI); adjectifs; déterminants (adj. poss. et
démonstratifs; adjectifs numéraux
cardinaux; articles définis et indéfinis).



FONCTION

- Les liens de construction que les termes ou les groupes (du verbe, du nom, prépositionnel) entretiennent les uns avec les autres dans l'énoncé, et donc exclusivement dans l'axe syntagmatique.
- 1) FONCTION AU SENS STRICT: c'est la fonction établie par rapport au verbe, c'est-à-dire le rapport avec le sujet et les compléments, où le verbe est le pivot de la proposition.
- 2) FONCTION AU SENS LARGE: les unités ne sont pas rattachées directement au verbe, mais à l'énoncé. C'est le cas de certains adverbes.
- 3) CONSTRUCTIONS: l'adjectif épithète, par exemple, qui n'est pas lié au verbe mais au groupe nominal. Ex. « un chat **noir** », « une femme **sympa** », « un ami **loyal** », etc.



Les niveaux de l'analyse

Niveau de la phonétique
et de la phonologie

- Les unités formelles n'ont pas de sens.

Niveau morphologique

- Les phonèmes se groupent en unités minimales de signification → les morphèmes.

Niveau syntaxique

- Les mots – souvent faits de plusieurs morphèmes – contractent des relations de constructions et construisent la phrase.

Niveau sémantique

- C'est celui du sens des mots (lexique) et de la signification de la phrase (sémantique).

Phonétique et phonologie

- ▶ ch. 1, *La Grammaire. Phonologie, morphologie, lexicologie*, pp. 15–22, paragraphes 1–2.
- ▶ **Queste pagine sono da integrare con le slide.**



Phonétique et phonologie

Phonétique	Phonologie
<p>Étude des sons de la parole appelés phones. Les sons isolés n'ont pas de sens: par exemple, le mot « lac » se compose de 3 sons, [l], [a], [k], qui, analysés séparément, n'ont pas de sens.</p>	<p>Étude des sons à valeur linguistique, qui ne sont pas porteurs de signification: les phonèmes. Les traits phoniques sont appréhendés par rapport à leur valeur distinctive. Elle observe les paires minimales, c'est-à-dire des paronomases, des mots différents sémantiquement mais où seul un son diffère: « cher », « char » / « loin », « soin » / « mont » / « dont »...</p>

- ▶ Car / par
- ▶ La pomme est mangée par Louis.
- ▶ Pour aller en France, je suis passée par la Suisse.
- ▶ Je n'**ai** jamais **étudié** le franç**ais**.
- ▶ Boisson / poisson
- ▶ **P**oisson [pwasõ]/ **p**oison [pwazõ] = l'**o**ie = l'**o**ca
- ▶ Un son est sourd si les cordes vocales ne vibrent pas; par contre, un son est sonore si les cordes vocales vibrent.

- ▶ Rose / chose
- ▶ Moisson
- ▶ Cuisson
- ▶ Boire
- ▶ Maire / paire = mère / père
- ▶ Claire
- ▶ Doux – douce/ **du** = del/dello, dal / dallo / **dû** = **dovuto** / **J'ai dû étudier toute la nuit.**
- ▶ Petit = Je suis petit/e = io sono basso/a (di statura).
- ▶ Grand
- ▶ Course / bourse
- ▶ Russe [Rys] / roux / rousse / ruse [Ryz]
- ▶ Temps = tempo Le temps verbal / les temps verbaux
- ▶ Doigt [dwa]
- ▶ Cours / le tour / la tour
- ▶ Loisir / plaisir / Choisir
- ▶ Chausson / chaussette / chauffer / chauffeur / chaussure
- ▶ CM = cours magistral / TD = travaux dirigés

Les branches de la phonétique

Étape de la communication	Branche de la phonétique correspondante
Production	<u>Phonétique articulatoire</u> (étude des organes de la parole et de la production des sons)
Transmission	<u>Phonétique acoustique</u> (étude des propriétés physiques des sons)
Perception	<u>Phonétique auditive</u> (étude de l'appareil auditif et du décodage des sons)

Les unités de l'écrit et de l'oral

Selon les conventions instaurées par les typographes et qui ne reflètent pas les propriétés réelles du langage:

Les **lettres** seraient les plus petites unités du langage.

Le **mot** se définit souvent comme une chaîne de caractères précédée et suivie d'espaces blancs.

La **phrase** serait une suite de mots qui commence par une majuscule et se termine par un point.

voyelles

À l'écrit: 6

À l'oral: 15

consonnes

À l'écrit: 20

À l'oral: 19

Exemples de décalage entre sons et lettres

Certains sons sont rendus à l'écrit par plusieurs lettres
→ ex. Les voyelles nasales et les diphtongues.

Certaines lettres ne correspondent pas à un seul son
→ ex. La lettre *x* [k] et [s].

La lettre *h* ne correspond à aucun son.

Un même son trouve souvent des réalisations graphiques différentes, par exemple le son [s] dans les mots *dix*, *soupe* et *action*.

Une même lettre de l'alphabet peut correspondre à différents phonèmes comme les deux *g* du mot *garage*.

Les unités
d'analyse
pertinents pour le
linguiste sont
celles de la langue
orale et non pas de
la langue écrite.

- Principe naturel si l'on pense que la plupart des langues du monde sont orales et n'ont pas d'écriture.
- Seul 200 langues environ sur les quelques 6000 langues du monde s'accompagnent d'une forme écrite.
- Les enfants acquièrent le langage sur la base de stimuli verbaux oraux et non pas à partir de textes.

La phonologie

- ▶ Étude linguistique des unités distinctives de la langue, les phonèmes que l'on peut :
- ▶ – **commuter** sur un axe paradigmatique :
ex. /ru/ (rue) / /nu/ (nu)
(Le phonème a une fonction distinctive)
- ▶ – **permuter** sur un axe syntagmatique :
ex. /sale/ (salé) / /lase/ (lacé)
(Le phonème a alors une fonction démarcative). → c'est le cas du VERLAN.

Le point ou lieu d'articulation

Le point d'articulation est l'endroit où se trouve, dans la cavité buccale, un obstacle au passage de l'air. De manière générale, on peut dire que le point d'articulation est l'endroit où vient se placer la langue pour obstruer le passage du canal d'air.

Le point d'articulation peut se situer aux endroits suivants:

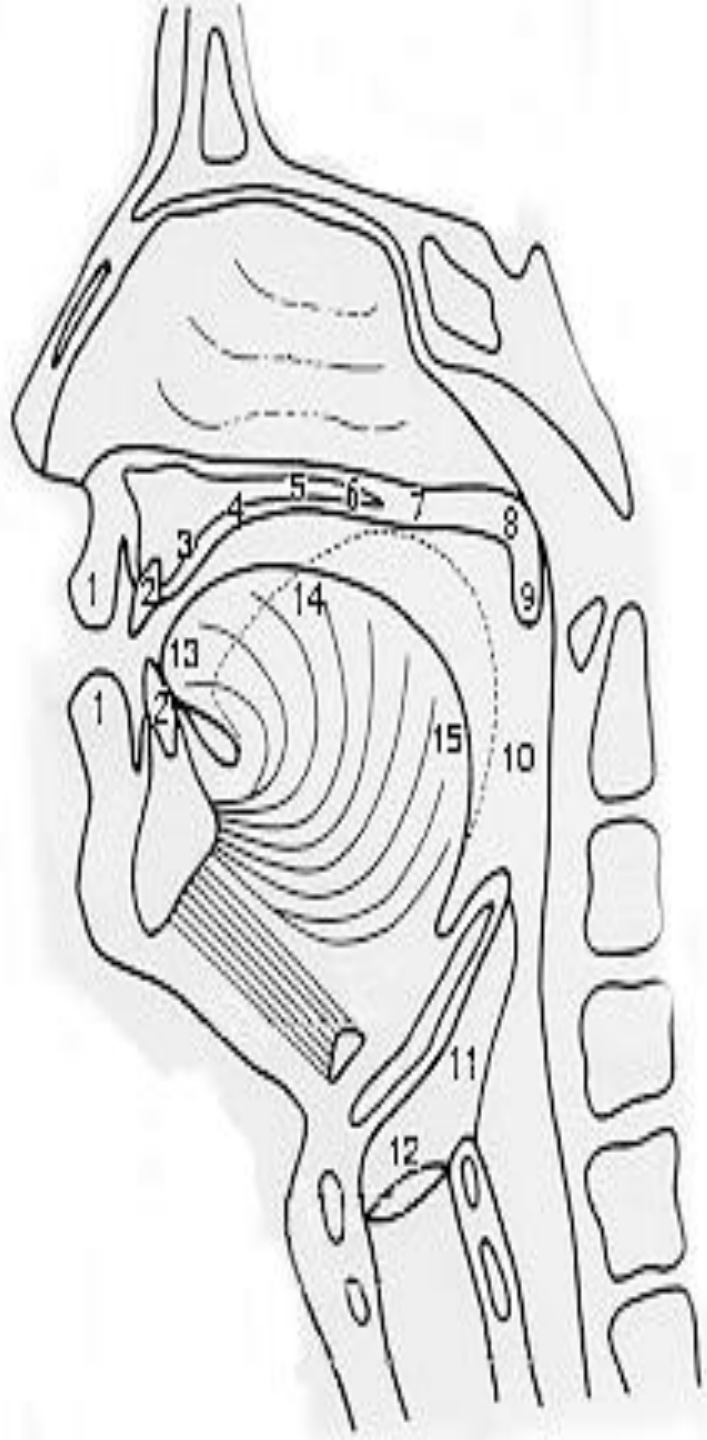
les lèvres (articulations labiales ou bilabiales) → [p]

les dents (articulations dentales) → [t]

le palais (articulations palatales) → [ʃ]

le voile du palais (articulations vélares) → [k]

la luette (articulations uvulaires) → [ʁ]



1	lèvres		labiales	
2	dents		dentales	
3	alvéoles		alvéolaires	
4			pré-palatales	
5	palais dur		médio-palatales	
6			post-palatales	
7	voile du palais		pré-vélares	
8			post-vélares	
9	lurette (<i>uvula</i>)		uvulaires	
10	pharynx		pharyngales	
11	larynx		laryngales	
12	glotte		glottales	
13	apex		apicales (pré-dorsales)	
14	dos	de la langue	méiodorsales	dorsales
15	racine		radicales dorsales	(post-)

Autres critères de classification des sons: le mode d'articulation

Consonnes occlusives

- L'obstruction de l'air est totale.

Consonnes spirantes

- L'obstruction de l'air est partielle.

Consonnes sonnantes

- Lorsque le passage de l'air fait intervenir un articulateur particulier comme la cavité nasale, la langue ou la luvette.

Vibration ou non-vibration des cordes vocales



Consonnes sourdes

- Prononcées sans faire vibrer les cordes vocales.

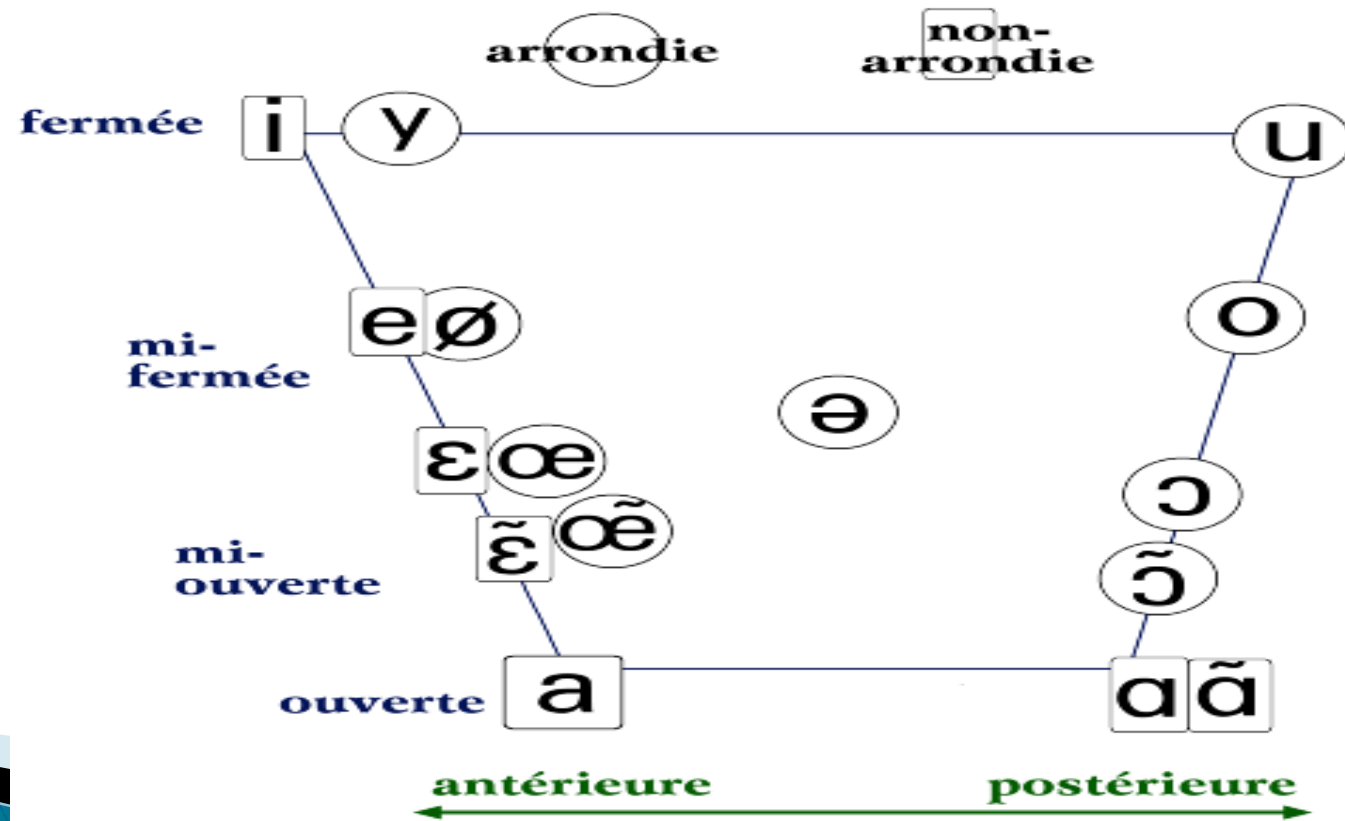


Consonnes sonores

- Prononcées faisant vibrer les cordes vocales.

Les sons du français

- ▶ Les voyelles proviennent des simples vibrations des cordes vocales, quand l'air s'échappe sans être freiné ni arrêté. Le timbre propre à chacune dépend principalement de la position de la langue ou de l'ouverture de la bouche, de toute la modulation que nous pouvons opérer avec les organes phonateurs (arrondissement des lèvres, etc.).



	Voyelles palatales (antérieures)		Voyelles vélaires (postérieures)	
	non-arrondies	arrondies	non-arrondies	arrondies
orales fermées	[i] nid, vie	[y] mur, jus		[u] nous, loup
orales mi-fermées	[e] nez, thé	[ø] nœud, jeu		[o] saut, beau
orales mi-ouvertes	[ɛ] naît mer	[œ] heure, œuf		[ɔ] note, mode
orales ouvertes	[a] bat, patte		[ɑ] bât, pâte	
nasales	[ɛ̃] brin, gain	[œ̃] un, brun	[ɑ̃] banc, gant	[ɔ̃] bond, don
semi-voyelles	[j] abeille, lien	[ɥ] lui, huit	[w] oui, loi	

Nasalisées ou orales

- ▶ La résonance des fosses nasales, sur des voyelles ouvertes uniquement, donne des voyelles nasalisées : *an / on / in / un* sont les 4 voyelles nasalisées du français, comme dans l'expression *un bon vin blanc*.
- ▶ Les autres voyelles sont dites orales.

Cas particulier :

- ▶ Le *e* dit muet, ou sourd (instable, arrondi, féminin, inaccentué...), orthographié "e" seul, et jamais "eu", est souvent sujet à la disparition, à l'amuïssement ; sauf quand il est indispensable, par exemple à cause d'un environnement consonantique complexe : *un gredin* (on ne dit pas "gr'din") ; *une entreprise* (et non une "entr'prise"). Mais on prononce *Elle va le faire* "ell' va l'faire".

Classification articulatoire des consonnes

Tableau articulatoire des consonnes françaises

consonnes		Lieu d'articulation				
		labiales	dentales	palatales	vélaires	uvulaire
Mode d'articulation	occlusive	sourde	[p] pot, peu	[t] terre, tard		[k] cas, barque
		sonore	[b] beau, bien	[d] dos, doux		[g] gars, goût
	spirante	sourde	[f] fou, foie	[s] sot, housse	[ʃ] chou, huche	
		sonore	[v] voie, ver	[z] zoo, ose	[ʒ] joue, ange	
	sonnante	nasale	[m] main, mer	[n] nain, haine	[ɲ] signe, baigne	[ŋ] parking
			latérale		[l] loup, large	
			vibrante		[r] raie, rang	

COMMENT SONT FORMÉS LES MOTS EN FRANÇAIS?

flexion

dérivation

composition

Autres processus de
formation des mots

La flexion

Un mot, compris comme une unité de sens, peut souvent se réaliser sous plusieurs formes. Par exemple, un verbe peut prendre une variété de conjugaisons et un adjectif peut être mis au masculin ou au féminin, au singulier ou au pluriel.

Les éléments qui servent à marquer les différentes formes d'un mot sont appelés **suffixes flexionnels** ou **désinences**. Ces éléments servent à marquer en genre, en nombre, en temps, en personne et en fonction les mots dans lesquels ils apparaissent. On retrouve ainsi dans cette catégorie le -e qui marque le féminin des adjectifs, le -s du pluriel ainsi que toutes les flexions des verbes.

L'ajout d'un suffixe de flexion ne crée pas de mot sémantiquement différent (il ne fait pas l'objet d'une entrée séparée dans le dictionnaire) mais est une forme du mot de base d'où il est issu. On parle parfois de **lemme** pour désigner la forme de base sous laquelle on représente les mots par défaut, par exemple le masculin singulier pour les adjectifs.

La dérivation

L'un des processus les plus courants pour créer un nouveau mot en français est de lui ajouter un élément au début ou à la fin, que l'on appelle un **affixe**. Plus spécifiquement, on parle de **préfixe** lorsque l'élément est ajouté au début du mot et de **suffixe** lorsque l'élément est ajouté à la fin.

La spécificité des **préfixes de dérivation** est qu'ils ajoutent un élément de sens au mot mais ne changent la plupart du temps pas sa catégorie grammaticale. Par exemple, à partir du verbe *faire*, on peut créer *défaire* par l'ajout du préfixe de privation *dé-*. Attention, dans certains cas, les préfixes peuvent être des homophones (c'est-à-dire partager les mêmes sons mais avoir un sens différent). Par exemple, le préfixe *dé-* peut également avoir le sens de renforcement plutôt que de privation, comme dans *démultiplier* ou *démontrer*.


Les suffixes de dérivation ont la propriété de pouvoir changer la catégorie grammaticale du mot, tout en ajoutant également un élément de sens. Ainsi, par exemple, le fait d'ajouter le suffixe *-able* qui signifie «que l'on peut» au radical verbal *mang-* donne l'adjectif *mangeable*, qui signifie «que l'on peut manger».


- Toutefois, dans certains cas, le suffixe dérivationnel ne semble pas avoir d'autre rôle que celui de changer la catégorie grammaticale. Par exemple, le suffixe *-ment* permet de passer d'un adjectif à un adverbe de manière comme dans la paire *simple / simplement*, sans autre ajout de sens. De même, le suffixe *-âge* permet simplement de transformer un verbe en un nom d'action comme dans *démarrer* qui donne *démarrage*. Malgré son faible apport de sens, l'ajout d'un suffixe dérivationnel contribue à créer un mot différent de celui dont il est issu, et qui fait l'objet d'un traitement spécifique dans un dictionnaire. Notons encore qu'inversement, certains suffixes de dérivation ont pour seul rôle d'apporter un élément de sens sans changer la catégorie grammaticale. C'est le cas par exemple de *-ette* dans *chambrette* ou *-âtre* dans *brunâtre*.

- Un mot peut être construit morphologiquement par l'ajout successif de plusieurs affixes de dérivation. Par exemple, à partir de *constituer*, on a créé *constitution*, *constitutionnel*, *anticonstitutionnel* et enfin *anticonstitutionnellement*. Notons toutefois que l'ordre de dérivation entre ces mots reste souvent théorique. Dans certains cas, un adverbe en *-ment* peut être attesté sans que l'adjectif intermédiaire le soit. Pour tenter de résoudre ce problème, les dictionnaires indiquent l'ordre dans lequel les mots sont apparus dans la langue (approche diachronique).

La composition

- Ce processus se distingue de la dérivation principalement par le fait que tous les mots qui interviennent dans la composition ont une existence autonome. Par exemple, alors que l'on crée par dérivation *asocial* à partir de *social*, où *a-* est un préfixe qui n'a pas d'existence autonome, on crée *pois mange-tout* (*taccole*) en juxtaposant trois mots qui ont par ailleurs une existence autonome.
- Les mots composés rassemblent des mots français, mais également des formes grecques et latines. Dans le premier cas, on parle de composition populaire (*porte-clés, chou-fleur, etc.*) et dans le second, de composition savante (*misogyne, somnambule, etc.*).

- 
- Une autre caractéristique des mots composés est qu'ils sont figés, c'est-à-dire qu'il n'est pas possible de les modifier ou d'insérer d'autres mots entre eux. Par exemple, on ne peut pas dire *le pois mange-rien*, ou *le chou de belle fleur*.

- 
- D'un point de vue formel, rien ne permet d'identifier systématiquement les mots composés par rapport aux autres syntagmes. En effet, certains comme *portefeuille* sont **soudés**, d'autres comme *porte-monnaie* sont **reliés par un trait d'union** et d'autres encore comme *pomme de terre* **ne sont pas reliés du tout graphiquement**. Quelques règles se dégagent tout de même.
 - Les mots soudés tendent à être des composés savants (*androgynie*), des composés anciens (*pourboire*) ou des composés dont l'un des mots se présente sous forme raccourcie ou tronquée (*reprographie*).
 - Dans le cas des mots reliés par un trait d'union, la forme la plus fréquente est une séquence de type verbe + nom, comme par exemple *porte-voix* ou *faire-part*. Toutefois, aucune règle de soudure n'est systématique, même au sein d'une même famille de mots.

AUTRES PROCESSUS DE FORMATION DES MOTS

Abréviation

- Une autre manière de former de nouveaux mots en français consiste à réduire ou **tronquer** une partie d'un mot existant. Dans ce processus, les frontières morphologiques entre la racine et les affixes ne sont pas toujours respectées. On a par exemple *convoc* pour *convocation* ou *blême* pour *problème*. Comme le montrent ces exemples, le début et la fin du mot peuvent tous deux être tronqués. Ces mots tronqués peuvent ensuite intervenir à leur tour dans la formation de nouveaux mots par composition. C'est le cas par exemple de *publivore* ou le premier composant *publi-* est une forme tronquée de *publicité*.

Mot-valise

- Processus qui consiste à mettre ensemble des mots qui partagent une partie de leurs syllabes en effaçant les doublons, comme dans *français* (à partir de, français et anglais) et *informatique* (*information* et *automatique*). Chez Lewis Carroll, on trouve des mots-valises très créatifs, comme *slictueux*, qui signifie «*souple, actif, onctueux*».

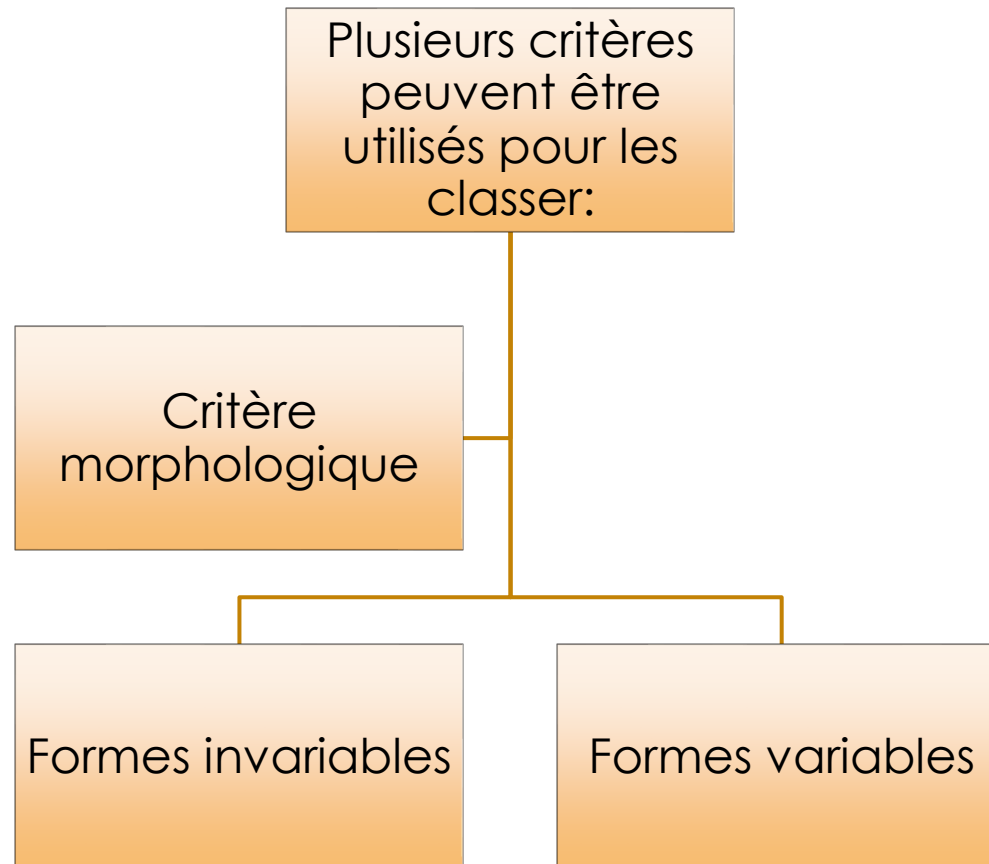
acronymes

- Mots sont construits sur le début de plusieurs mots mis ensemble. On a par exemple *bobo*, à partir de *bourgeois bohème*. De manière similaire, certains mots proviennent de sigles, c'est-à-dire de la première lettre de plusieurs mots comme *ADN* pour *acide désoxyribonucléique*.

conversion ou transcatégorisation

- Lorsqu'un mot est utilisé tel quel dans une autre catégorie grammaticale. Par conversion, le mot *orange* est passé d'un nom de fruit (une *orange* bien mûre) à un adjectif de couleur (un pull *orange*). Dans certains cas, ce passage nécessite un ajustement minimal, notamment entre les verbes (*nager*) et les noms d'action dits déverbaux (la *nagé*).

Critères de définition des parties du discours (chapitre 5, *La Grammaire: méthode et notions*, pp.113-119)



Formes invariables

- prépositions,
adverbes,
conjonctions.
- Interjections.

Formes variables

- Flexion verbale
(mode, temps,
personne).
- Flexion nominale
(genre, nombre,
fonction pour
certains
pronoms).

Morphologie du français (ch. 4, « *Le morphème* »)

La morphologie étudie les procédés de formation des mots. L'unité d'analyse de la morphologie est le **morphème**.

Un **morphème** peut être défini comme la plus petite unité linguistique qui possède à la fois une forme et une signification.

Prenons le mot *impensable*. Ce mot contient trois morphèmes : *im - pens - able*.

Le morphème n'est pas une unité perçue spontanément en tant que telle, c'est le résultat d'une analyse.

Le mot est, par contre, l'unité intuitive, mais il est très difficile de le définir avec précision.

Il a une autonomie syntaxique, ce qu'il veut dire qu'il peut à lui seul constituer un énoncé.

Nina Catach affirme que l'orthographe est née dans le souci de bien séparer les mots et leur donner une représentation stable.

Problème des mots composés:

- portefeuille;
- porte-fenêtre;
- pomme de terre.

Distinction entre:

- 1) mots-formes (fléchis): ex. parlons, parlez, parlent...
- 2) Lexèmes (la forme qui rassemble les formes fléchies et qui fonctionne comme l'étiquette du paradigme): parler.

Bien qu'aucun de ces morphèmes ne puisse à lui tout seul former un mot, chacun d'eux possède un sens qui lui est propre. Le préfixe *im-* marque la négation, la racine verbale *pens-* vient du verbe *penser* et le suffixe *-able* signifie «que l'on peut».

Mis ensemble, ces morphèmes forment le mot *impensable*, qui signifie par addition des significations «que l'on ne peut pas penser».

Cet exemple montre que la morphologie est **compositionnelle**, c'est-à-dire qu'au moment de leur formation, le sens des mots construits morphologiquement est égal au sens des éléments qui le composent.

Toutefois, la signification globale d'un mot évolue au gré de l'usage et bien souvent cette transparence se perd. On utilise le terme de *démotivation* pour qualifier ce processus.

Qu'est-ce qu'un **mot** ?

D'un point de vue **graphique**, un mot écrit est un ensemble de lettres précédées et suivies par des espaces blancs. Toutefois, cette définition est insuffisante pour l'analyse linguistique, car elle exclut tous les mots composés comme *pomme de terre* par exemple, qui correspondent bien à un seul signe linguistique selon la définition de Saussure, c'est-à-dire un signifiant rattaché à un signifié (ou concept). Qui plus est, cette définition ne dit rien de ce qu'est un mot à l'oral, car les blancs typographiques n'existent pas dans la chaîne parlée.

Pour la linguistique, la notion de mot revêt également des sens différents en fonction du niveau d'analyse auquel on se place. Par exemple, du point de vue des sons (phonologie), /ver/ est un seul mot, mais qui peut se réaliser en plusieurs mots orthographiques comme *vert, vers, ver, vair*, etc. Au niveau sémantique (étude de la signification), on considère le mot comme une unité de sens. Toutefois, de nombreux mots ne correspondent pas à une unité *minimale* de sens, parce qu'ils comprennent plusieurs éléments de sens qui peuvent être décomposés. Par exemple, le mot *déconseiller* peut se diviser en trois éléments (*dé - conseil(l) - er*), qui sont des **morphèmes**, unités minimales qui font l'objet de l'analyse morphologique.

**morphèmes libres
(autonomes)
lexicaux**

- Ils correspondent à des mots simples, qui peuvent donc être utilisés seuls, comme par exemple *sommeil*, *chien*, *maison*, etc.

**morphèmes liés (non
autonomes)
grammaticaux**

- Ils n'ont pas d'existence autonome, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent être utilisés qu'à l'intérieur d'un mot, en addition d'autres morphèmes. Cette deuxième catégorie inclut les préfixes comme *anti-* et *dé-* et les suffixes comme *-able* et *-ment*. Elle contient également les marques d'accord (désinences), par exemple le *-s* du pluriel pour les noms ou le *-ans* qui marque la première personne du pluriel des verbes.

les morphèmes peuvent parfois se réaliser sous des variantes différentes, appelées **allomorphes**. Par exemple, dans le verbe *aller*, le radical *all-* se réalise en *va-* au singulier du présent comme dans *vais* et *va* et en *ir-* au futur comme dans *irai* et *iras*. Ce type de variation est dite **conditionnée**, car elle dépend du contexte dans lequel un morphème est utilisé. Par exemple, dans le cas du verbe *aller*, s'il s'agit du présent ou du futur. Un autre exemple de variante conditionnée est l'alternance entre *je* et *j'* pour désigner le pronom personnel sujet. Le choix de l'une ou l'autre forme est en effet conditionné par la première lettre du mot suivant.

Enfin, un autre cas très fréquent qui fait intervenir la notion d'allomorphe est la modification d'un mot, lorsqu'il devient le **radical** d'un mot construit morphologiquement, c'est-à-dire la partie qui reste d'un mot construit morphologiquement lorsqu'on lui a retiré ses affixes. Par exemple, le mot *africain* a donné le radical *african-* pour former *africanisme* (plutôt que *africainisme*). De même, *vénal* vient du mot *veine*, par le radical qui correspond à la variante allomorphique *vén-*. Ces modifications allomorphiques s'expliquent souvent pour des raisons de prononciation.

Certaines variations allomorphiques sont dites **libres**, car elles sont interchangeables et ne dépendent que des préférences du locuteur. Un exemple de variation libre est l'alternance entre les mots *yaourt* et *yogourt*. Le choix entre une de ces variantes ne dépend en effet pas de l'environnement dans lequel ce mot apparaît mais résulte d'un choix individuel du locuteur. Autre exemple de variation libre, le choix entre les deux formes du verbe *essayer* au présent : *essaie* ou *essaye*.

LE VERBE (CH. 6, *LA GRAMMAIRE: MÉTHODE ET NOTIONS*)

Sur le plan morphologique,
le verbe subit la flexion.



- Mode:
- temps
- personne

Le mode signale l'appréciation que le locuteur porte sur l'événement qu'il relate.

Indicatif

Qui présente le fait comme vrai, constaté, constatable.

Subjonctif

Qui se borne à l'envisager, soit sous l'aspect logique, soit sous l'aspect psychologique.

Impératif (?)

Valeur modale d'ordre. Toutefois, puisqu'il s'agit d'une construction de l'indicatif, les grammairiens ne le considèrent plus un mode.

conditionnel

Les grammairiens ont renoncé à en faire un mode, car il emploie des morphèmes de l'indicatif et il a des emplois parallèles à des formes d'indicatif.

Infinitif et participe

Il n'ont pas de valeur modale.

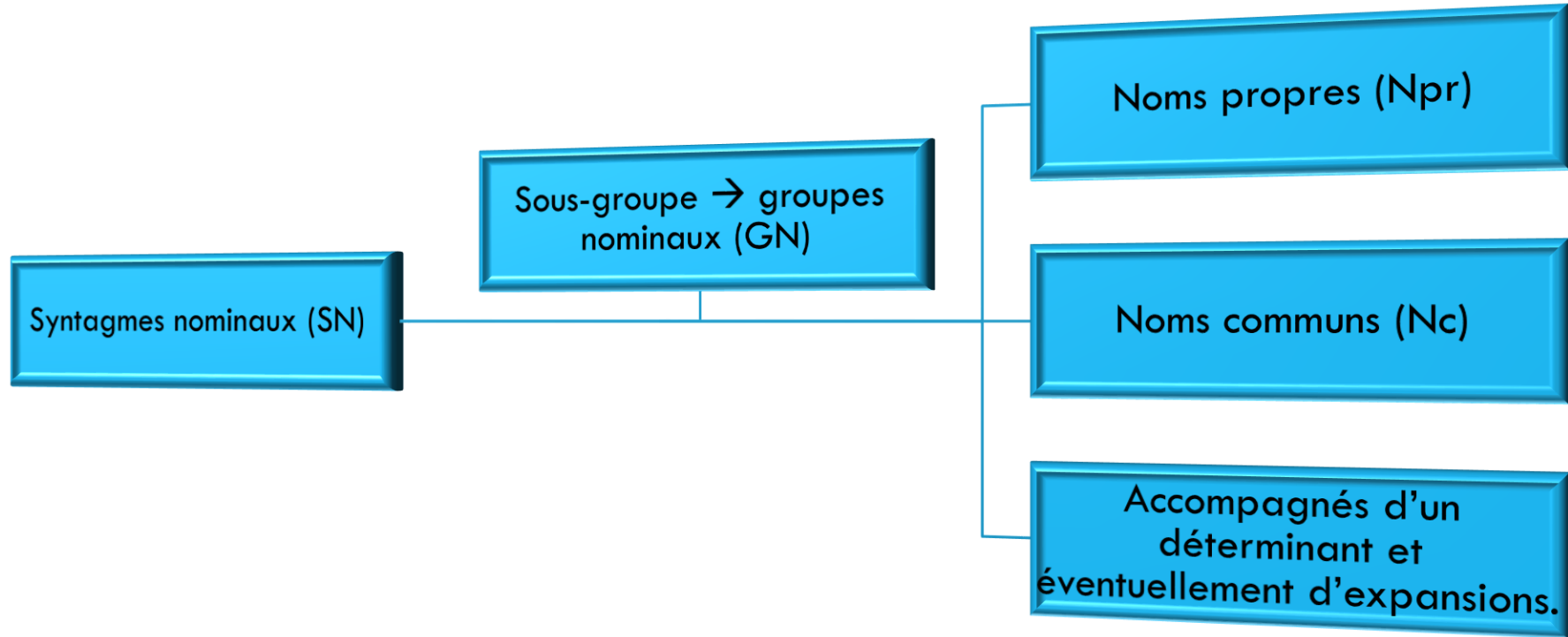
Sur le plan
syntaxique,
le verbe
présente 3
constructions:

Active: Je mange une pomme.

**Passive: La pomme est mangée
par Marie.**

Pronominale: Je me lave.

LE SUBSTANTIF ET LES ÉLÉMENTS DU GROUPE NOMINAL



LE NOM PROPRE

Critère
graphique

Critère morphologique

Critère
syntaxique

Critère
sémantique

Ils prennent une
majuscule.

Ils échappent
partiellement à
la morphologie
du substantif, ne
donnent que
très rarement
naissance à des
dérivés (ex.
«napoléonien»).

Ils ne subissent
pas tous la
flexion en genre
(par exemple,
les patronymes).

Ne sont pas
sujets à la
flexion en
nombre, à moins
de prendre un
déterminant
(ex. «Les
Durands»).

Ils ne prennent
pas l'article,
sauf s'il est
lexicalisé (ex.
«La Garonne»).

Ils n'ont pas de
sens, même s'ils
ont un contenu,
fait des
connotations
propres à
chacun de nous.

Plan pragmatique

Ils servent à désigner de manière précise.

En ce qui concerne les prénoms et les patronymes: ils servent à interpeller.

Deux pôles:

L'un où il est proche du pronom, et en particulier des déictiques.

L'autre où il est proche du nom commun, puisqu'il suffit de lui adjoindre un déterminant pour qu'il fonctionne comme lui: ex. «Le petit Pierre est venu / Notre Pierre est venu».

LE NOM COMMUN

**Critère
morphologique**

Il est sujet à la flexion en genre et en nombre.

**Critère
syntaxique**

La distribution du substantif est importante, puisqu'il doit être accompagné, au moins dans la fonction sujet, d'un déterminant, en dehors d'emplois ou d'expressions figées.

**Critère
sémantique**

Il renvoie à des objets que l'on peut regrouper en catégories.

LE GROUPE NOMINAL: LE RÔLE DES ADJECTIFS ET DES DÉTERMINANTS

- Ils suffisent à constituer avec le Nc un GN.
- Ils précèdent le substantif.
- Ils désignent globalement l'ensemble des unités auxquelles on se réfère.

déterminants

- Ils ne peuvent pas constituer avec le Nc un GN sans un déterminant.
- Ils peuvent le précéder ou le suivre.
- Ils précisent une propriété de chacun des éléments.

adjectifs

VALEUR SÉMANTIQUE

déterminant

- Il désigne globalement l'ensemble des unités auxquelles on se réfère.
- Remarquez la différence entre:
- « quelques enfants »
- « dix enfants » ou « mes enfants » ou « ces enfants ».
- Il actualise donc la référence.

adjectif

- Il précise une propriété de chacun des éléments.
- Exemples: « des enfants blonds »; « des cahiers jaunes », etc.
- Il indique donc une caractéristique des référents ainsi délimités.

déterminants

- Ce sont des indices grammaticaux qui n'ont pas de valeur lexicale (ils se bornent à indiquer quel type de prélèvement est opéré dans la classe des substantifs pour actualiser la référence).

Substantifs et adjectifs

- Ils ont un sens plein.
- Ils sont beaucoup utilisés pour former de nouveaux mots par « dérivation impropre ».

Dérivation impropre

- Le nouveau mot se crée en modifiant la classe grammaticale d'appartenance.
- Exemples:
- « j'ai acheté un pull bleu » / « le bleu est ma couleur préférée ».
- « Je regrette ne pas pouvoir partir avec toi » / «Pouvoir, c'est vouloir ».

ABSENCE DU DÉTERMINANT

- Si la règle générale nous impose l'emploi des déterminants dans le discours, cela n'était pas dans l'ancien français, où il était possible de ne pas utiliser un déterminant lorsque la référence n'avait pas besoin d'être actualisée.

- Aujourd'hui, il y a des cas où on peut remarquer l'absence du déterminant:

1) dans les proverbes;

2) lorsqu'un substantif renvoie à une substance, c'est-à-dire avec le nom de matière: « un bracelet en or »; « un banc en bois ». Ici, on renvoie à la matière en général et non pas à un type particulier. Relevez la différence entre « la peau **du** bœuf » et « la peau **de** bœuf ». Dans le premier cas, le renvoi est à la peau d'un bœuf particulier, alors que dans le deuxième à l'espèce en général.

Les pronoms

Catégorie « faussement évidente » pour le linguiste Dominique Maingueneau.

Il s'agit d'un ensemble très divers sur le plan syntaxique et sémantique.

Ils ne remplacent pas un nom, mais ils fonctionnent comme un GN.
Ils constituent une classe hétérogène.

Les pronoms sont divisés en diverses classes (possessifs, indéfinis...).

Ils peuvent être soumis à la flexion en nombre et en genre, mais aussi en fonction (par exemple, COD ou COI).

Le
pronom
personnel
peut être:

1) Un déictique: quand il s'articule directement sur la situation d'énonciation. Ex: « Je lui parle ».

2) Un anaphorique: quand il reprend une unité du contexte. Ex. « Marie est allée à Paris. Elle est partie hier soir. »

3) Un indicateur de personne: quand il se borne à indiquer la personne 3, de manière redondante par rapport à la flexion du verbe. Ex. « Il pleut ».

Les pronoms indéfinis

- Ils sont généralement anaphoriques et leur référence ne peut pas être identifiée sans un contexte: « Plusieurs (tous, certains, quelques-uns) sont venus ». « Plusieurs » qui? Par rapport à quoi? Il faut donc compléter: « J'ai invité tous mes amis. Plusieurs sont venus ».
- → Tout / tous → anaphore totale (« Tous sont venus »)
- → Plusieurs / Quelques-uns / Certains → anaphore partielle.

Pronoms relatifs et interrogatifs

- Ils ont plusieurs formes en commun mais présentent une distribution différente.
- Interrogatif: opposition animé / inanimé fondamentale. « qui » vs « que », « quoi ».
- Relatif: critère de la fonction fondamentale. « sujet » (qui) et « complément direct » ou « attribut » (que); « complément prépositionnel » → animé: « l'ami à qui / auquel je pense »; inanimé: « la chaise sur laquelle je suis assis »; « les choses à quoi je pense ».

Chi parla? **Qui parle?** **Qui** est-ce **qui** parle?

Chi hai visto? **Tu as vu qui?** **Qui** est-ce **que** tu as vu?

Che cosa succede? **Qu'est-ce qui** se passe?

Che cosa hai fatto? **Qu'est-ce que** tu as fait? **Tu as fait quoi?**

La ragazza **che** parla si chiama Maria. **La fille qui** parle s'appelle Marie.

La ragazza **che** hai conosciuto si chiama Maria. La fille **que** tu as connu s'appelle Marie.

LES MOTS INVARIABLES

prépositions

Elles aident à construire un groupe.

Elles prennent souvent la fonction de complément de phrase.

Elles présentent une valeur sémantique décisive pour marquer le lieu, le temps, la cause, etc.

conjonctions

Elles servent à construire des phrases complexes par enchaînement de propositions. On distingue les conjonctions de subordination qui ont un fonctionnement analogue à celui des prépositions, sauf qu'au lieu de construire un GN, elles construisent une proposition subordonnée.

Les conjonctions de coordination relient deux propositions, deux noms ou deux adjectifs sur un plan d'égalité.



Je mange **et** je parle.

Tu habites en France **ou** tu vas en France?

EN

J'habite **en** Italie. J'habite **au** Maroc-

Je vais **en** France. Je vais **aux** États-Unis / Je
vais **au** Danemark. J'habite / Je vais **en**
Égypte.

J'ai acheté un bracelet **en** or.

J'arrive **en** train.

Les adverbes

Sur le plan morphologique, il s'agit d'une catégorie hétéroclite.
Certains sont des dérivés formés sur la base féminine de l'adjectif à partir du suffixe « -ment ». Ex. « lente-ment »; « intelligente-ment ».

D'autres sont des mots simples:

- Hier
 - là.
-

D'autres sont des lexies:

- Tout à coup

D'autres encore sont d'anciens adjectifs devenus adverbes par conversion. Ex: « fort » (« elle parle fort »), « vite » (« elle est vite arrivée »), etc.

PLAN SYNTAXIQUE

Adverbes dépendants

Ils sont adjoints à une autre unité, essentiellement le verbe et l'adjectif:

- Elle parle fort.
- Elle est très intelligente.

Adverbes autonomes

Ce sont les adverbes de phrases. Ils sont repérable du fait qu'on peut les supprimer et surtout les déplacer, à la manière des compléments de phrase:

- Là-bas, passe une voiture / Une voiture passe là-bas.
- Heureusement, il est parti. / Il est parti, heureusement!

La phrase et les types de phrases

Qu'est-ce qu'une phrase ?

Les énoncés sont formés de phrases. Les phrases sont des suites de mots ordonnés d'une certaine manière, qui entretiennent entre eux certaines relations, c'est-à-dire qui répondent à certaines règles de grammaire et qui ont un certain sens. Ainsi :


Les nuages courent dans le ciel

est une phrase.


Dans la langue parlée, les phrases sont caractérisées aussi par une intonation particulière, une mélodie et, dans la langue écrite, elles sont délimitées par des signes de ponctuation (point, point-virgule, point d'interrogation, d'exclamation, ou parfois simple virgule).

Les modes de communication et les types de phrases


Quand on fait savoir simplement quelque chose à quelqu'un, quand on énonce ou déclare sa pensée, quand on exprime une idée, on fait une phrase **déclarative** : *Pierre est venu te voir ce matin.*



Quand on veut obtenir un renseignement de quelqu'un en lui posant une question, on fait une phrase **interrogative** : *Pierre est-il venu te voir ce matin ?*



Quand on veut que quelqu'un agisse de telle ou telle manière, quand on veut lui donner un ordre, lui adresser une prière, on fait une phrase **impérative** : *Viens tout de suite me voir !*



Quand on exprime un sentiment vif (indignation, surprise, admiration, etc.), on fait une phrase **exclamative** : *Ce spectacle est étonnant !*

Les formes de phrases

Chacun des quatre types qui viennent d'être indiqués peut lui-même se présenter sous plusieurs formes : une phrase est affirmative (ou négative), active (ou passive), emphatique (ou neutre).

Forme affirmative	Type
<i>L'électricien a réparé le poste.</i>	déclaratif
<i>L'électricien a-t-il réparé le poste ?</i>	interrogatif
<i>Répare le poste !</i>	impératif
<i>Comme c'est curieux !</i>	exclamatif
Forme négative	Type
<i>L'électricien n'a pas réparé le poste.</i>	déclaratif
<i>L'électricien n'a-t-il pas réparé le poste ?</i>	interrogatif
<i>Ne répare pas le poste !</i>	impératif
<i>Ce n'est pas vrai !</i>	exclamatif

Forme active	Type
<i>L'électricien a réparé le poste.</i>	déclaratif
<i>L'électricien a-t-il réparé le poste ?</i>	interrogatif
<i>Que cette preuve vous convainque !</i>	impératif
<i>On a enfin obtenu satisfaction !</i>	exclamatif
Forme passive	Type
<i>Le poste a été réparé par l'électricien.</i>	déclaratif
<i>Le poste a-t-il été réparé par l'électricien ?</i>	interrogatif
<i>Soyez convaincu par cette preuve !</i>	impératif
<i>Satisfaction est enfin obtenue !</i>	exclamatif

Ces deux formes, active et passive, s'opposent l'une à l'autre une phrase ne peut être qu'active ou passive.

Forme emphatique (ou d'insistance)	Type
<i>L'électricien, lui, a réparé le poste.</i>	déclaratif
<i>Le poste, l'électricien l'a-t-il réparé ?</i>	interrogatif
<i>Vous, racontez-moi cela !</i>	impératif
<i>Ça, c'est extraordinaire !</i>	exclamatif

Quand une phrase n'est pas emphatique, elle est neutre, comme dans les deux tableaux précédents.

La structure de la phrase

Une phrase ne se définit pas par sa longueur, par le nombre de ses mots, mais par les éléments qui la constituent, par les relations qu'ils ont entre eux, c'est-à-dire par sa **structure**.

Ex. *Le célèbre explorateur partir chasser le lion en Afrique.*

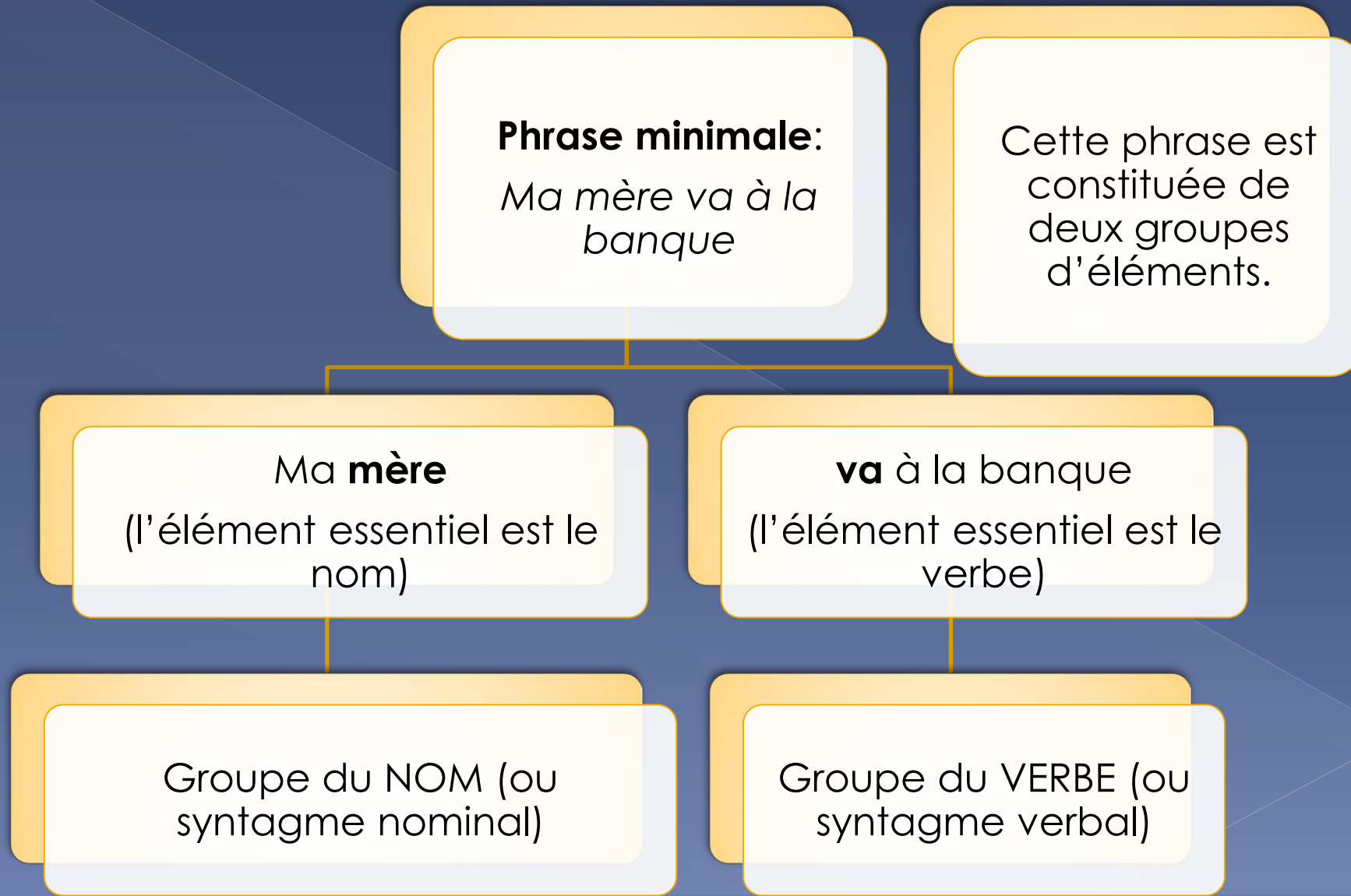
On peut supprimer certains éléments de cette phrase sans qu'elle cesse pour cela d'être compréhensible.

Si on essaie ainsi de supprimer tous les éléments qui ne sont pas absolument indispensables pour qu'il subsiste une phrase, il ne restera finalement que les éléments suivant:
L'explorateur partit, c'est-à-dire la **PHRASE MINIMALE**.

Définition de **PHRASE MINIMALE**:

Une phrase à laquelle on ne peut ainsi plus rien retrancher (car autrement elle cesse d'être une phrase).

Les constituants fondamentaux de la phrase



La phrase

Nous pensons et nous parlons, non pas par mots séparés, mais par assemblages de mots, logiquement et grammaticalement organisés: c'est-à-dire une PHRASE.

La phrase est:
a) simple;
ou
b) composée.

La proposition

La phrase simple comprend un *seul verbe*: elle forme, dans le langage, l'assemblage logique de mots le plus simple exprimant un sens complet.

La proposition se rapporte directement ou indirectement à un *verbe*, base de l'ensemble et au moyen duquel on exprime un fait, un jugement, une volonté, une sensation, un sentiment, etc.

Ex. *Nous sommes sortis avec nos amis.*

La phrase composée

Tandis que dans la phrase simple, on n'a qu'un *seul verbe*, dans la phrase composée, on a *plusieurs verbes* dont chacun est la base d'une proposition distincte.

Ex. *Je crois* que *tu es très sympa*.
(2 prop.)

Les espèces de propositions

Proposition indépendante

- C'est la proposition qui ne dépend d'aucune autre et dont aucune autre ne dépend. Ex. *Marie mange un sandwich.*

Proposition principale

- C'est la proposition qui a sous sa dépendance une ou plusieurs autres propositions. Ex. **David écrit un mèl à Marie pour lui raconter ce qui s'est passé hier au stade.**

Proposition subordonnée

- C'est la proposition qui dans la dépendance d'une autre proposition. Ex. *David écrit un mèl à Marie **pour lui raconter / ce qui s'est passé hier au stade*** → Dans cette phrase la première subordonnée est principale par rapport à la seconde.